



CC Coeur de Chartreuse (Siren : 200040111)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Entre-deux-Guiers
Arrondissement	Grenoble
Département	Isère
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Denis SEJOURNE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZI Chartreuse-Guiers
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38380 Entre-deux-Guiers
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	17 209
-----------------------------	--------

Densité moyenne 48,32

Périmètre

Nombre total de communes membres : 17

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
73	Corbel (217300920)	151
38	Entre-deux-Guiers (213801558)	1 754
73	Entremont-le-Vieux (217301076)	661
73	La Bauche (217300334)	531
73	Les Echelles (217301050)	1 209
38	Miribel-les-Echelles (213802366)	1 775
73	Saint-Christophe (217302298)	529
38	Saint-Christophe-sur-Guiers (213803760)	873
73	Saint-Franc (217302330)	164
73	Saint-Jean-de-Couz (217302462)	266
38	Saint-Joseph-de-Rivière (213804057)	1 229
38	Saint-Laurent-du-Pont (213804123)	4 627
38	Saint-Pierre-de-Chartreuse (213804420)	1 039
73	Saint-Pierre-de-Genébros (217302751)	354
73	Saint-Pierre-d'Entremont (217302744)	436
38	Saint-Pierre-d'Entremont (213804461)	568
73	Saint-Thibaud-de-Couz (217302827)	1 043

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <i>La communauté de communes est compétente en matière de contrôle technique sur les systèmes d'assainissement non collectif. (MB) Le contrôle technique est exercé conformément aux dispositions de l'article L2224-8 du code général des collectivités territoriales fixant ses modalités. Il comprend : (MB) a) La vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages. (MB) b) La vérification périodique de leur bon fonctionnement (MB) c) La vérification de la réalisation de leur entretien. (MB)</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gérer la collecte et le traitement des ordures ménagères (CG) Collecte, traitement et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés (MB) Gestion globale des déchets, (collecte et traitement) et sensibilisation de la population (EC)</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Autres actions environnementales <i>Favoriser la coordination des actions en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Chartreuse Aménagement et gestion du cirque de Saint Mème (EC) Participation aux politiques départementales des espaces sensibles (EC)</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale

Enfance et jeunesse
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique <i>Etude création extension aménagement gestion et entretien des zones d'activités industrielles, artisanales, commerciales et tertiaires d'intérêt communautaire.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>Etude, réalisation ou acquisition, gestion d'équipements immobiliers nécessaires au maintien et au développement d'activités économiques d'intérêt communautaire. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : accompagnement, animation et mise en réseau, communication et promotion. En matière d'agriculture - Acquisition de terrains et construction, rénovation ou acquisition de bâtiments permettant de préserver les activités agricoles et de favoriser l'installation de nouveaux exploitants. - Gestion des actifs immobilisés affectés à la coopération laitières de Chartreuse - Soutien aux dynamiques collectives de modernisation et de diversification des exploitants agricoles - Soutien aux circuits locaux et à la promotion des produits agricoles issus du territoire communautaire En matière de forêt et de filière bois - Gestion de la plateforme "bois" de Saint-Thibaud de Couz - Soutien aux dynamiques collectives contribuant à exploiter, transformer et valoriser les bois produits en Chartreuse En matière de tourisme - Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de développement touristique - Organisation de l'accueil, de l'information et de l'animation touristique contribuant à la valorisation du territoire communautaire - Aménagement, développement et gestion de la zone nordique des Entremonts - Aménagement et entretien des sentiers de randonnées inscrits au plan départementaux des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) - Aménagement, entretien et balisage des circuits raquettes - Aménagement et entretien de la via ferrata de Roche Veyrand</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs
- Activités péri-scolaires
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration et mise en oeuvre d'un SCOT</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire</i>
Développement touristique
- Tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social <i>Améliorer et équilibrer la capacité d'accueil liée au développement économique communautaire</i>
- Politique du logement social <i>Améliorer et équilibrer la capacité d'accueil liée au développement économique communautaire</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Favoriser les opérations de types OPAH dans les communes membres</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
Autres

- Gestion d'un centre de secours
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L1425-1 du code général des collectivités territoriales</i>
- Autres <i>Promouvoir une politique concertée en matière d'urbanisation/Fournir une assistance aux communes dans l'élaboration et le financement des dossiers de projets communaux, et dans leurs relations avec l'administration, favoriser la communication entre les communes à travers un bulletin d'information intercommunal</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
73	SIVOM du Pays des Echelles (200047363)	SM fermé	5 889
73	SMIX Savoie Déchets (200023364)	SM fermé	347 371
38	Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse (253804363)	SM ouvert	216 853

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)